

PIÉMONT DES VOSGES



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN - Arrondissement de Sélestat-Erstein

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du 23 février 2023 – Boersch

Sous la Présidence de Monsieur Michel HERR
Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents ou représentés : 39

Délibération n°3-2023 : Budget Primitif 2023 :

Le budget est présenté par le Président du PETR et selon les règles de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors de la séance du dernier comité syndical du 22 décembre 2022. Au cours de cette séance, a été présenté l'ensemble des projets à poursuivre et à réaliser au cours de l'année 2023.

Ainsi, il a été notamment présenté :

- ✓ La finalisation de la phase 1 de l'étude Trame Verte et Bleue et le volet opérationnel de la phase 2 ;
- ✓ L'étude relative au développement d'une stratégie touristique commune ;
- ✓ Le démarrage de l'étude Trame Noire ;
- ✓ L'organisation, en lien avec les membres du PETR, de la Fête du Vélo ;
- ✓ La réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial ;
- ✓ La montée en puissance du service GéoPiémont ;
- ✓ Le suivi et la mise en œuvre du SCoT.

Le budget est voté par chapitre, il est joint à la présente note.

P. 4 à 8 : INFORMATIONS GENERALES

P. 9 à 11 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET - VUE D'ENSEMBLE

Section de fonctionnement : Dépenses : **673 120€** et Recettes : **673 120€ €**

Section d'investissement : Dépenses : **104 000€** et Recettes : **104 000€**

P. 12 à 20 : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

- Equilibre financier du budget
- Balance générale

P. 21 à 22 : SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE- DEPENSES

P. 23 à 24 : SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

P.25 à 29 : SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Les dépenses à caractère général (020) : **35 000€**

- Remplacement matériel informatique, notamment les serveurs : **15 631,79€**
- Montée en compétence de l'outil cadastral GéoPiémont : **20 000€**

Les dépenses liées au SCoT (824) : **2 000€** pour les dépenses du SCoT

Restes à réaliser : **35 000€** Crédits destinés à l'étude de faisabilité MSO

31 368,21€ en déficit

P.30 à 31 : SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Les recettes proviennent :

- Réserve d'investissement : **67 000€** ;
- Virement de la section de fonctionnement : **24 000€**
- **13 000€** pour les amortissements.

P.32 à 33 : SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

P. 34 : SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE- RECETTES

P. 35 à 37 : SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Les charges à caractère général (020) : **161 100€**

- **13 200€ pour les locaux** : **400€** pour les produits d'entretien, **2 000€** pour l'électricité, **6 500€** de loyer, **1 100€** pour les charges, **3 200€** nettoyage ;
- **5 600€ pour les achats et variations de stock** : **1 200€** pour l'alimentation, **4 400€** pour les fournitures et petits équipements ;
- **38 000€ pour certains services extérieurs et de maintenance informatique** : **11 000€** pour la gestion des paies par l'ATIP, pour La Poste, pour la dématérialisation, pour l'hébergement du site internet du PETR et le nom de domaine ; **22 000€** de maintenance informatique : téléphonie, alarme et logiciel comptable et la plateforme cadastrale dont **12 100€** pour l'hébergement et la maintenance du logiciel cadastral, primes d'assurance **5 000€** ;
- **12 500€ de frais liés au personnel** : organismes de formation **3 000€**, frais de déplacements **5 000€**, les frais de mission **3 000€** et frais d'exposition pour le service France Rénov' **1 500€** ;
- **11 500€ pour d'autres frais divers**, dont **3 500€** pour la documentation, **1 500€** pour les réceptions, **1 500€** pour les copies, **1 000€** pour les frais d'affranchissement, **4 000€** pour les télécommunications ;

- **10 000€** de frais d'honoraires ;
- **68 000€** pour le Plan Climat Air Energie Territorial
- **2 300€** d'adhésion à la Fédération Nationale des SCoT et l'ATIP (service de paie à façon).

Les charges liées au SCoT (824) : 2 000€

2 000€ de charges liées au SCoT qui comprennent l'acquisition de données relatives au suivi du SCoT et l'adhésion à l'ADEUS pour les travaux InterScot.

Les charges liées au tourisme (951) : 52 000€ : 15 000€ pour la Fête du Vélo ainsi que **37 000€** pour la stratégie touristique.

Les charges liées à la préservation des milieux naturels (833) : 162 000€

Ces charges comprennent **152 000€** pour l'étude de programmation environnementale Trame Verte et Bleue et Trame noire et **10 000€** pour le financement d'opérations de création de corridors écologiques et de sensibilisation.

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à **259 000€**.

- 5 postes à temps complet :
 - Baptiste KUGLER : Directeur,
 - Sandra ORFAO : Chargée de mission Développement Local,
 - Léa PFLUMIO : Chargée de mission en SIG ;
 - Clément VERITE : Conseiller en rénovation énergétique
 - Chargé de mission Plan Climat : poste à créer
- Provisions : mutualisation comptable SIVOM

Des crédits sont prévus pour le versement des primes conformément à la délibération RIFSEEP.

Il est prévu **20€** pour les charges de gestion courante ;

Il est prévu **13 000€** de dotations aux amortissements ;

Enfin, **24 000€** sont prévus pour être transférés à la section d'investissement.

P. 38 à 39 : SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

- Les participations statutaires des Communautés de Communes membres sont de **310 000€** réparties selon la clef de répartition prévue par les statuts du PETR ;
- **111 546€** de l'Etat pour la Trame verte, bleue et noire et l'étude MSO ;
- **57 800€** de la part de la Région Grand Est pour le solde de la subvention de l'étude de faisabilité MSO et pour le programme France Rénov' ;
- **24 000€** pour l'étude de faisabilité MSO de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Autres produits de gestion courantes : **16,65€**
- **169 757,35€** d'excédent antérieur reporté.

P.40 à 63 : ANNEXES VOTE DU BUDGET :

Présentation croisée – section d’investissement – vue d’ensemble
Présentation croisée – section de fonctionnement – vue d’ensemble

P.64 : METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

P. 66 : ETAT DU PERSONNEL

P. 69 à 71 : ANNEXES BUDGETAIRES- EQUILIBRE BUDGETAIRE

p.72 à 74 : SIGNATURES

Le Comité Syndical,

VU les statuts du Pôle d’Equilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges, approuvés par arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2018 ;

APRES la tenue du Rapport d’Orientations Budgétaires ;

APRES avoir pris connaissance du document Budget Primitif 2023 établi conformément à l’instruction budgétaire et comptable M57,

APRES avoir entendu l’exposé du Président sur la présentation du budget primitif 2023,

APRES examen,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

à l’unanimité

1) **D’APPROUVER** le Budget Primitif de l’exercice 2023 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	673 120€	503 362,65€
Résultat de fonctionnement reporté		169 757,35€
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	673 120€	673 120€

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	104 000€	37 000 €
Affectation du compte 1068		67 000€
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	104 000€	104 000€

- 2) **DE VOTER** les niveaux des crédits en sections de fonctionnement et d'investissement par chapitres, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

OPERATIONS REELLES					
Chap.	Libellé	Montant	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	377 100€	x		
012	Charges de personnel et frais assimilés	259 000€	x		
65	Autres charges de gestion courante	20€	x		
OPERATIONS D'ORDRE					
68	Op. d'ordre de transfert en section	13 000€	x		
023	Virement Section d'Inv.	24 000€	x		

Recettes

OPERATIONS REELLES					
Chap.	Libellé	Montant	Pour	Contre	Abstention
74	Dotations et subventions	503 346€	x		

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

OPERATIONS REELLES					
Chap.	Libellé	Montant	Pour	Contre	Abstention
001	Solde d'exécution négatif	31 368,21	x		
20	Immobilisations incorporelles	57 000€	x		
21	Immobilisations corporelles	15 631€	x		

Recettes

OPERATIONS D'ORDRE					
040	Op. d'ordre transfert entre section	37 000€	x		
1068	Réserve d'investissement	67 000€	x		

Pour extrait conforme

OBERNAI, le 24 février 2023

Baptiste KUGLER


Secrétaire de séance



Michel HERR


Président

